



**ADHESION A L'ASSOCIATION DES ORGANISATEURS
DE GRANDS PRIX DE JEU PROVENCAL – Année 2021**

Association loi 1901 déclarée au JO du 23.1.1991 - Agréée jeunesse et sports n° 2054 S/02

CLUB ADHERENT	PERSONNE RESPONSABLE
NOM : Adresse Téléphone : Mail !	NOM et prénom Adresse : Téléphone : Mail :

CONCOURS A INSCRIRE AU CALENDRIER 2019

National de / ou grand prix de / ou challenge ou souvenir ... Préciser ci-dessous

DATES :

Formule 2X2 3X3

DOTATION EUROS + FP ou dotation globale :€

NB : les dotations en indemnités sont les suivantes (sous réserves)

- *supra national triplettes minimum de 9000 euros
- *national triplettes de 6000 à 8000 euros + FP
- *régional triplettes de 3150 à 5000 euros + FP
- *régional doublettes de 2100 à 4000 euros + FP

N° de téléphone pour les inscriptions

Avez-vous une connexion internet sur le site du concours **OUI** **NON** (entourez la bonne réponse)

Clôture des inscriptions à respecter au maximum (rayer la mention inutile)

- *concours commençant le matin la veille à 20h00
- *concours commençant l'après midi le jour même à 12h00

L'ADHESION AU SUPER CHALLENGE IMPLIQUE :

1/ Le respect des statuts, règlements, charte et les décisions prises par l'assemblée générale.

2/ La présence à l'assemblée générale annuelle et aux réunions convoquées. A noter que l'absence à l'assemblée générale 2 années consécutives entraînera la radiation du club. Possibilité de mandater une association adhérente.

3/ Le paiement d'une cotisation annuelle de **140 euros** à payer lors de l'assemblée générale ou bien avec la feuille de résultats du concours (chèque à l'ordre de : [Association des organisateurs de grands prix de jeu provençal](#)).

Les clubs n'ayant pas pu organiser de concours en 2020 sont exonérés de cotisations en 2021

4/ Le paiement d'une participation de :
1,50 € par DOUBLETES présentes au concours,
2,00 € par TRIPLETES présentes au concours.

Cette participation est à payer par chèque à envoyer avec la feuille de résultats du concours. Elle ne doit pas être prise sur les indemnités du concours.

VU et ACCEPTE, le

Signature du responsable